



résolution  
ou annotation

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE CRABTREE**

**RÈGLEMENT 2014-250**

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 391 475 \$ ET UN EMPRUNT DE  
391 475 \$ POUR DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT D'UN  
TERRAIN DE TENNIS EXTÉRIEUR DUR AVEC DEUX SURFACES  
DE JEU**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Crabtree s'est vu annoncé une aide maximale de 143 299,99 \$ dans le cadre du programme de soutien aux installations sportives et récréatives — phase II du MELS;

**ATTENDU QUE** l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance du conseil tenue le 10 mars 2014;

**ATTENDU QU'**une copie du règlement a été remise aux membres du conseil au plus tard deux jours juridiques avant la séance, et tous les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

**ATTENDU QUE** le maire a mentionné l'objet du règlement et sa portée;

**EN CONSÉQUENCE** et pour ces motifs, il est proposé par Sylvie Frigon et unanimement résolu par les conseillers que le règlement numéro 2014-250 soit et est adopté et qu'il soit statué et décrété par ce règlement ce qui suit:

**Article 1 :**

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante.

**Article 2:**

Le conseil est autorisé à faire effectuer des travaux d'aménagement d'un terrain de tennis double selon l'estimé préparé par **LES SERVICES EXP INC**, portant le numéro de dossier CRBM-00217526, incluant les frais, les taxes et les imprévus, tel qu'il appert de l'estimation détaillée approuvée par Éric Bélanger, ing. en date du 6 mars 2014, laquelle fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « A ».

**Article 3:**

Le conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 391 475 \$ aux fins du présent règlement.

**Article 4:**

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 391 475 \$

**Article 5:**

Cet emprunt sera remboursé en un terme de vingt (20) ans.



N° de résolution  
ou annotation

Article 6:

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

Article 7:

S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

Article 8:

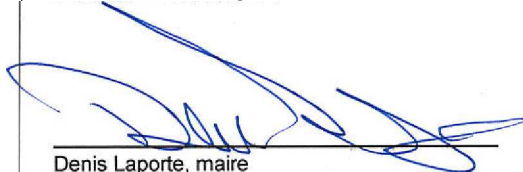
Le Conseil affecte toute subvention gouvernementale, qui pourrait lui être versés à l'égard de tout ou partie des travaux décrétés par le présent règlement, à la réduction de l'emprunt décrété par les présentes.

Article 9:

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

ADOPTÉ

Avis de motion donné à la séance ordinaire du 10 mars 2014  
Adopté à la séance extraordinaire du 12 mars 2014.  
Avis public annonçant la procédure d'enregistrement affiché le 13 mars 2014.  
Approuvé en procédure d'enregistrement le 19 mars 2014.  
Approuvé par le ministre des Affaires municipales des régions et de l'Occupation du Territoire le 7 mai 2014  
Publié 7 mai 2014

  
Denis Laporte, maire

  
Pierre Rondeau, directeur général  
Et secrétaire-trésorier.



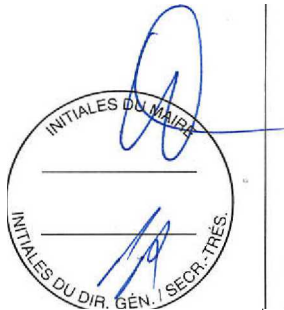
### Estimation pour fin de règlement d'emprunt

Propriétaire / Client : Municipalité de Crabtree  
 Projet : Divers projets Crabtree 2014- Aménagement d'un terrain de tennis double  
 N° de dossier : CREM.00217525 Date : 6 mars 2014

N° de résolution  
ou annotation

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix unitaire b	Montent total calculé c=aarb
1,0	INFRASTRUCTURES				
1,1	Excavation et fondation granulaire surface sportive)				
1,1,1	Déblai de matériaux de 0e classe Incluant la mise en terre et h compaction de l'Infrastructure	riP	850	12065	10 20000 \$
1,1,2	Sousfondation en matériaux 14G 112 - 600 mm d'apaisseur	m.	1 410	13,005	18 330,00 \$
1,1,3	Fondation rie pierre concassée MG 20 • 300 mm d'apaisseur	nit	1 410	14005	19 74000 \$
				Soie-Litté Mole 1,1	48 270,00 \$
1,2	Egout pluvial				
1,2,1	Remerciement de la conduite proposée sur regard existant	unité	1	750,805	750005
1,2,2	GPV OR-35 250 mmo	m	10	90,005	2 700,00 \$
1,2,3	Drain perfore en PEND de type 24e Soierie ou Équivalent approuvé incluant pierre nette et orminais - 150 mmo	m	200	35,065	7 000,00 \$
				Soie-total Article 1,2	10 450,00 \$
1,3	Pavage (surface sportive)				
1,3,1	Mise en forms finale avant pavage	m.	1410	2,005	2 820,00 \$
1,3,2	Revêtement d'enrobé bitumineux - ESG-10 (RG 58-28), épaisseur 40 mm - EC-10 (PG ss-2e), épaisseur 30 mm	l m. t. nt.	150 11\$	110,000 100,06\$	16 500 00 \$ 12 650,011 \$
1.3.3	Liant d'accrochage	le	1 410	1,005	1410,00\$
				Seul-total Article 1,3	33 380,00 \$
				TOTAL INFRASTRUCTURES	92 100,00 \$

Les Services exp Inc.



leeExp.

**Estimation pour fin de règlement d'emprunt**

Propriétaire / Client : Municipalité de Crabtree  
 Projet : Divers projets Crabtree 2014 Aménagement d'un terrain de tennis double  
 a) de denier 7913M\*00217526 Date: 6 mars 2014

N° de résolution  
ou annotation

Article	Description du travail	Unité	Quantité ntée a	Prix unitaire b	Montant total calculé c=aab
Z0	ÉLECTRICITÉ				
2.1	Excavation et remblayage de tranchée	m	065	55,000	8 250,00 \$
2.2	Conduit PVC 63 min	m	115	12,00\$	1 360,00\$
2.3	Conduit PVC 91 rrvrt	m	50	50,500	2 500,00 \$
2.4	Conducteur (250MCM nual)	m	240	7,000	1 680,00 0
2.5	Monecondudeur 1/4 RW1190	m	775	6,000	4650,00\$
2.6	Point d'alimentation HQ (IMBU de bols. 2e sectionneur. coffret pour embase)	unité	1	9 600,00 5	9 600,05 0
2.7	Coffret roll montation et de contrôle d'édatrage: bottier en acier Inoxydable autoportant pouvant contenir tous les équipements électriques pour l'alimentation et le canette du chalet futur, éclairage de la patinoire, sentier, terrain da pétanque, tennis et stationnement	Lobé	1	10 002,000	10 090,00 \$
2.8	Massa de fondation coffret d'alimentation et de cone Cle	unité	1	3 000,00 1	3 900,00 5
2.9	Messit fondation Ka d'éclairage	unle	4	4500,00\$	<b>10000,50\$</b>
Z 10	Fût et console	unité	4	00000 0	36090,00 \$
Z11	Luminsdre 15120W (5011ual)	unité	8	2 000,00 0	16 000,00 5
2,12	Mae en service et rapport photométrique	unité	1	2 500,00 5	2500,00\$
TOTAL ÉLECTRICITÉ					<b>113 560,00 \$</b>

Les Services exp inC



N° de résolution  
ou annotation

\*4P exp

### Estimation pour fin de règlement d'emprunt

Propriétaire / Client : Municipalité de Crabtree  
 Projet : Divers projets Crabtree 2014 • Aménagement d'un terrain de tennis double  
 Pr da ci mier ; 000M-00217526 Dale : 6 mars 2114

Article	Description du travail	Unité	Quantité estimée a	Prix uallaire b	Montant Wel calculé ceeab
3,0	ARCHITECTURE DE PAYSAGE				
3,1	Nobel«, et équipement extérieur (Incluant urnes«, sonotélie etc.)				
11,1	Set de poteaux Millet de tennis	unité	2	4 000,00 \$	8 000,00 \$
3,1,2	Riel coupe vent pour 2 Cies du terrain	unité	2	2 500,00 \$	5 000,00 \$
				Sous-Mal Article 3,1	13000,00 e
3,2	Clôtures				
3,2,1	Clôture grillagée pou( terrain de tennis (Incluent 5007011e simple et une porte double)	m. Mn.	145	200,00 0	20 000,00 1
				Sous-total Article 3,2	2900000 f
3,3	Recouvrement acrylique				
3,3,1	Rereuvrannerl acrylique pour terrains de tennis	m <sup>1</sup>	1 400	12,001	16 800,00 \$
				Sous-osal Article 3,3	te 000,00 5
3,4	Marquage				
3,4,1	Marquage du terrain de tennis	lodaît	1	200090 0	2 030,001
				Sauetotal Article 3,4	2009,05 g
3,5	Ensemencement hydraulique				
151	Surboe à ensemençer pour réparation périphérique au tennis (incluant terre végétale)	no	600	4,525	2 790,00 \$
				Sous fel Article 3,5	2 700,50 \$
				<b>TOTAL ARCHITECTURE DE PAYSAGE</b>	<b>63 500030 6</b>

tes Senites exp Mc.

550.201102.12


/314.14.ecevie Cene.r.r.pn WennY11.7 M11 mas ...mn >ou rangmUr.me II rvi.



**Estimation pour fin de règlement d'emprunt**

Propriétaire / Client; Municipalité de Crabtree  
 Projet : Divers projets Crabtree 2014 Aménagement d'un refrain de tennis double  
 N° de dossier : CR9M00217526 Date : 6 mars 2014

Article	Description du Inemil	Unité	Quinet 'M ime' I	M <sub>s</sub> unitaire b	Montant total calculé ceaxb
N° de résolution ou annotation	te	IN :RASTRUCTURES			92 126,00\$
	2,0	Et ECTRICITE			113 550,00 5
	3,0	ARCHITECTURE DE PAYSAGE			133 510,00 5
		Sc us-totat dos Neveux			MM 100209
		Moreno	10%		26 916,00 5
		SeueOstal			280 07840 4
		Fr lis Incidents	15%		44 411,40 \$
		Sousatal			340 487,40 5
		TES	5%		17 024,37 9
		TQ	9,079%		33 963,62 5
	MONTANT TOTAL DE L'ESTIMATION				<b>391 425,39 5</b>

Les Services **exp Inc.** par :  2014-03-06  
 Eric Bélanger, ing.  
 N° O.I.C. : 118847

